

RAPPORT N° 340 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 18 JUIN 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 11 au 18 juin 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi les cas de cinq (5) personnes grièvement blessées dont deux cas de torture et de six (6) rabatteurs sur des parkings qui ont été arbitrairement arrêtés et détenus en commune de Matana.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la soirée de samedi 12 juin 2022 vers 19 h 30 min, Elie Ngendakumana, âgé de 55 ans, a été assassiné par balles tirées par un homme non identifié, armé d'une Kalachnikov, sur la colline de Runyonzza de la zone de Cewe, dans la commune et province de Kirundo (nord du Burundi).

Selon des sources locales, l'assassin embusqué derrière un arbre a tiré trois balles qui ont touché la victime au niveau de l'abdomen et de la cuisse et elle en est morte sur-le-champ.

Les mêmes sources ont précisé qu'Elie Ngendakumana revenait de ses champs après une journée de récolte passée avec ses trois enfants en commune de Bugabira de la même province. Les mobiles du meurtre ne sont pas encore élucidés faute d'enquêtes.

- En date du 12 juin 2022, sur la colline de Nyakibingo, zone et commune de Nyamurenza, en province de Ngozi (nord du Burundi), le corps sans vie d'Epitace Nkenguburundi, un cultivateur âgé de 65 ans, a été retrouvé par ses voisins dans un fossé derrière sa maison. Selon une source localité, la victime a été étranglée à l'aide d'une corde. Le mobile et l'identité des auteurs n'ont pas été identifiés.
- Dans la matinée de mardi 14 juin 2022, le corps sans vie de Jean-Paul Ntirampeba, le responsable de la ligue de la jeunesse du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) sur la colline de Mushanga de la zone et commune de Murwi, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi), a été découvert au bord de la rivière Rusizi par des cultivateurs, au pied de la 3^{ème} transversale de la colline de Gasenyi, en commune de Buganda de la même province.

Selon des témoignages recueillis, Jean-Paul Ntirampeba, âgé de 27 ans, *'avait été arrêté samedi dernier 11 juin 2022 vers 3 heures du matin à son domicile situé sur la sous-colline de Rwiri par le responsable du Service National de Renseignement (SNR), le Colonel de Police Ahmed Nabil Sindayigaya (OPN 0916 de matricule), puis conduit au cachot des services secrets dans cette même province. Il a été assassiné à coups de couteau par des policiers sur ordre d'Ahmed Nabil Sindayigaya, après d'actes atroces de torture au cachot du SNR sur des soupçons de collaboration avec des rebelles burundais basés à l'est de la RDC'* (République Démocratique du Congo).

La même source a précisé que le corps de Jean-Paul Ntirampeba a été enterré le jour même de sa découverte sur ordre du Colonel de Police Jean Claude Ntirandekura, commissaire provincial de la police à Cibitoke.

SOS-Torture Burundi dénonce l'intolérance politique envers les militants des partis politiques de l'opposition et des violations graves des droits de l'homme dont des enlèvements ou disparitions forcées ainsi que des exécutions extrajudiciaires qui sont imputées au responsable du SNR en province de

Cibitoke, Ahmed Nabil Sindayigaya. Elle demande des enquêtes impartiales pour identifier les auteurs des violations des droits de l'homme afin de traduire devant la justice.

2. Atteintes au droit à l'intégrité physique

- Dans la matinée de samedi 11 juin 2022, un jeune homme âgé de 18 ans connu sous le nom de Bethel Pfukamusabe a été évacué dans un état d'inconscience et admis à l'hôpital régional de Gitega après avoir été gravement torturé la veille par des habitants de la colline de Rutegama en commune et province de Gitega (ouest du Burundi) sur des accusations de vol des récoltes dans un ménage.

Selon un témoin oculaire de la scène horrible de torture, le jeune homme aurait été attrapé en flagrant délit en train de voler du maïs et du haricot dans un ménage de la localité et il a été violemment battu et blessé par des habitants enragés, jusqu'à lui introduire même du piment dans ses blessures.

La même source a révélé qu'aucun parmi les tortionnaires n'a été appréhendé alors qu'ils avaient été identifiés.

SOS-Torture Burundi déplore l'état d'impunité qui caractérise le système judiciaire burundais quand la justice n'est pas instrumentalisée pour sévir contre toute voix dissonante ou présumée comme telle contre le pouvoir en place. Elle rappelle que l'impunité encourage la répétition des crimes du moment que les auteurs se sentent libres de commettre de nouvelles infractions sans craindre d'être punis.

- Dans la nuit de samedi à dimanche 12 juin 2022 vers 2 heures du matin, un ménage situé sur la colline de Kajondi de la commune de Rutovu, en province de Bururi (sud du Burundi) a été attaqué par un groupe d'hommes armés de machettes et de gourdins.

Selon des sources locales, ces malfaiteurs non identifiés ont grièvement blessé à la jambe le chef de ménage, Pascal Niyonkuru, sa femme au niveau du dos et un voisin prénommé Mélance au niveau de la tête et de la jambe. Les victimes ont été évacuées vers une structure sanitaire locale où elles reçoivent des soins intensifs.

SOS-Torture Burundi regrette que des malfaiteurs s'introduisent dans des ménages, commettent des crimes et repartent incognito alors que des forces de l'ordre et des Imbonerakure sillonnent pendant la nuit tous les coins et recoins à travers tout le pays sous la casquette des comités mixtes de sécurité.

- Dans la soirée de mercredi 15 juin 2022 vers 18 heures, une femme enceinte prénommée Fabiola a été attaquée à son domicile situé sur la colline de Gatura de la zone de Mitakataka, en commune et province de Bubanza (nord-ouest du Burundi) par quatre Imbonerakure membres de la ligue des jeunes du parti présidentiel CNDD-FDD (Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie) dont un certain Joseph Bapfubusa qui avait menacé la victime de la tuer.

Selon des sources locales, Fabiola a été attaquée par ces quatre hommes alors qu'elle était à la cuisine. Ils lui ont mis un bâillon sur la bouche pour l'étouffer et l'ont laissée pour morte avant de s'enfuir. Heureusement, des voisins sont intervenus à temps et l'ont dépêchée à l'hôpital de Bubanza où, après avoir recouvré ses esprits, elle a affirmé avoir identifié trois hommes parmi les agresseurs dont un certain Joseph Bapfubusa qu'elle avait dénoncé pour vol d'un bidon de l'huile de palme.

SOS-Torture Burundi exhorte les autorités de mettre fin à l'impunité dont jouissent les membres de la milice Imbonerakure qui sèment la terreur au su des forces de l'ordre et menacent la tranquillité des citoyens.

3. Atteintes au droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires

- Depuis vendredi dernier 10 juin 2022, six jeunes hommes rabatteurs qui travaillent sur le parking du centre de Matana sont détenus au cachot du commissariat communal de la police à Matana en province de Bururi (sud du Burundi). Il s'agit d'Astère Ndayikengurukiye, Kévin Mbonimpa, Augustin Niyuhire, Olègue Hategeka, Bernard Butoyi et Dieudonné Manirambona qui ont été arrêtés par la police qui leur a reproché d'avoir violé une mesure verbale de 2021 du ministre de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité publique interdisant les associations de rabatteurs.

SOS-Torture Burundi demande la libération immédiate de ces jeunes rabatteurs détenus illégalement. Elle s'indigne contre les décisions injustes du ministre en charge de la sécurité publique et des affaires intérieures qui a l'habitude de prendre verbalement des mesures restreignant ou interdisant l'exercice de droits et libertés en violation des règles fondamentales du droit administratif.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.